

Date de la publication : 06/10/2017
--

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame ADIDA Margaux, chargée de mission « opérateur de marché », à l'effet de signer, au nom du Directeur général, les actes relevant des attributions des opérateurs de marché de la division Financements et opérations de Marché visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 18 septembre 2017

En un exemplaire original

Le Directeur général

Rémy RIOUX